

Congrès
National de
L'ANACR

Limoges
27, 28 et 29
octobre 2006

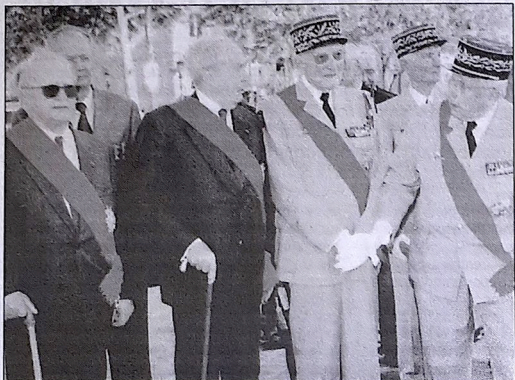


LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1182-1183 - MARS-AVRIL 2006

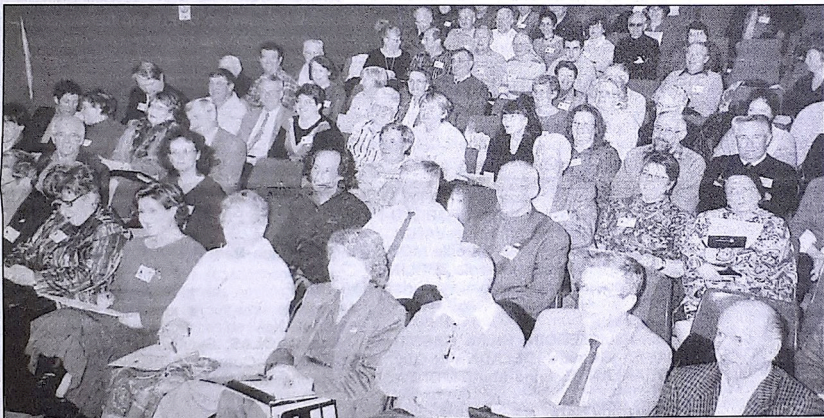
DEVOIR DE MEMOIRE : UNE ETAPE IMPORTANTE



LE 27 MAI PROCHAIN, A L'ETOILE, A 18 H 30, la Fondation de la Résistance commémorera l'anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance. Comme l'an dernier, nombreux seront les Comités de l'ANACR présents avec leurs drapeaux.

Ci-contre : le 27 mai 2005, le Président Robert Chambeiron, le Président Jean Mattéoli, les généraux Alain de Boissieu et Jean Combette, tous quatre Grand'Croix de la Légion d'Honneur. Louis Cortot, Compagnon de la Libération, était aussi présent.

PREMIERES ASSISES NATIONALES DES AMI(E)S



Les 4 et 5 mars dernier, l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) a tenu ses assises à Paris (Voir pages 2 et 3)

L'ANACR EN DEUIL JACQUES BEAUGE N'EST PLUS

Membre du Comité d'Honneur National de l'ANACR depuis 1976, Jacques Beaugé nous a quittés le 2 avril dernier à l'âge de 84 ans.

Les adhérents anciens de notre Association se le rappellent fort bien et avec une profonde émotion, Jacques Beaugé fut à 20 ans un volontaire des Forces Françaises Libres. Combattant en Afrique, dans une unité incorporée aux armées britanniques, il fut affreusement blessé lors de la bataille d'El-Alamein. Une grenade amorcée qu'il ne pouvait rejeter sur les camarades qui l'entouraient le rendit aveugle, amputé des deux mains et grièvement blessé aux jambes. D'autres auraient sombré. Objet de soins dont il n'oublia jamais la qualité et l'affection avec laquelle ils lui furent prodigués, il survécut dans des conditions qui bouleversaient son entourage, mais en faisaient véritablement l'admiration. N'hésitant pas à se déplacer seul, même en ville, sur des itinéraires habituels (par exemple, venir au siège de l'A.N.A.C.R.), il manifesta un moral à toute épreuve, toujours confiant, facilement souriant, plaisantant volontiers, ayant certes besoin d'aide, mais allant souvent jusqu'à négliger les prothèses que l'Association lui avait procurées pour ses avant-bras, il bénéficiait d'une chaude affection de ses camarades, qui en cette triste circonstance, se doivent de rappeler également le souvenir de la jeune femme qui devint son épouse et l'assista de façon bouleversante.

Mais, l'âge venant et de plus son épouse étant décédée, Jacques Beaugé dut mettre fin aux activités qu'il avait entendu continuer malgré sa cruelle invalidité. La dernière assemblée de l'A.N.A.C.R. à laquelle il put prendre part fut le Congrès National de Blois, en 1988.

Profondément croyant, il était devenu diacre de l'Eglise Catholique, ce qui ne porta aucune ombre à sa tolérance et à ses amitiés. Devenu avec peine pensionnaire de l'Institution Nationale des Invalides, objet des soins que l'on devine, il reçut un hommage solennel à Saint-Louis-des-Invalides le 7 avril.

Jacques Beaugé était Commandeur de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, C.V.R., titulaire de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance et de la médaille des blessés.

Pas un seul de ceux qui l'ont connu depuis sa blessure ne pourra jamais l'oublier. Son souvenir est inséparable de la plus profonde des affections et – ce qu'il aurait pu aimé nous entendre dire – de la plus vive et de la plus chaude des admirations.

La date du 18 juin vient d'être instituée "Journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi."

L'ANACR, qui avait inscrit au fronton de son congrès tenu à Grenoble en novembre 2004 : "DEUX DATES D'HONNEUR DE LA FRANCE, LE 18 JUIN ET 27 MAI", se réjouit pleinement de voir ainsi honorée la date commémorative de l'historique "Appel du 18 juin".

Appel qui, refusant la défaite et exhortant à poursuivre la lutte contre l'ennemi, permit à la France de rester, dès l'été 1940, présente parmi les nations combattant le nazisme et, grâce aux sacrifices des Français Libres, de l'Armée d'Italie et de la 1^{re} Armée française ayant intégré en son sein les unités FFI, de figurer parmi les vainqueurs le 8 mai 1945.

Appel qui donna aussi naissance en France occupée à des mouvements gaullistes de résistance qu'avec d'autres, et les partis et syndicats clandestins, Jean Moulin unifia, le 27 mai 1943, au sein du Conseil National de la Résistance, rassemblant ainsi, à la demande du Général de Gaulle, l'ensemble des forces de ce que l'Histoire appellera désormais "La Résistance".

En honorant aussi, au plus tôt, par une "Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai", cet événement essentiel de notre histoire nationale qui, plaçant sous son autorité le CNR, donna, comme il l'écrivit lui-même, au Général de Gaulle la légitimité qui lui permit de s'opposer victorieusement au néo-pétainisme de Giraud ainsi que d'affirmer la souveraineté française parmi les Alliés, assurant par là même la pérennité de l'Appel du 18 juin, la France parachèvera son devoir de mémoire à l'égard de ceux qui, partout dans le monde et sur le sol national occupé, dans des conditions différentes mais pour le même but, luttèrent, souffrirent et donnèrent leur vie pour libérer la France et y restaurer la démocratie.

La Journée Nationale de la Déportation le dernier dimanche d'avril, la Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai et la Journée Nationale commémorative de l'Appel du 18 Juin seraient ainsi, chaque année, des moments privilégiés du souvenir mais aussi et surtout de la transmission, en premier lieu aux jeunes générations, des valeurs humanistes, patriotiques et démocratiques qui inspirèrent, il y a plus de 60 ans, le combat de notre peuple contre la tyrannie et la barbarie.

L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RESISTANCE

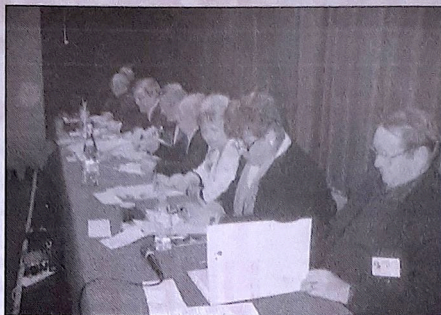
L'ASSOCIATION NATIONALE DES AMI(E)S DE LA RESISTANCE (ANACR)

Communiqué publié à Paris, le 21 mars 2006

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 et 3 : Les Assises nationales des Ami(e)s de la Résistance (ANACR).
- P. 4 et 5 : ONU : Naissance du Conseil des droits de l'homme. « Le ventre de la bête immonde est encore fécond ».
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Livres et revues. Attentats télévisés...

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES



PREMIERES ASSISES NATIONALES DE L'ASSOCIATION DES AMI(E)S

107 délégués - dont 41 femmes - de 43 départements et de Libé-PTT, d'une moyenne d'âge de 59,5 ans, selon l'étude faite par la Commission des mandats, ont participé aux Assises Nationales qui se sont tenues à Paris au C.I.S.P. les 4 et 5 mars dernier. Plus de la moitié d'entre eux étaient retraités, nombreux étaient aussi les enseignants, 45,6% ayant adhéré avant 1996, 38,6% l'ayant fait depuis le début de l'an 2000, la plupart ayant des responsabilités dans les

groupes départementaux d'Ami(e)s. Les travaux, suivis par une délégation de la Direction nationale de l'ANACR, conduite par Robert Chambeiron, président-délégué, et comprenant Louis Cortot, Charles Fournier-Bocquet, Jacques Weiller et Franck Béziade, ont été ouverts par Simone Mariotte, présidente nationale, et ont commencé par l'intervention introductive de Jacques Varin, dont nous publions ci-dessous des extraits :

Les 26 et 27 avril 2003, conformément à la décision du Congrès de Nevers de l'ANACR de 2002 les mandatant pour ce faire, les "Ami(e)s" associé(e)s au Conseil National de l'ANACR ont tenu à Paris... l'Assemblée constitutive de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) (...). Tous - Ami(e)s et Résistants - ont pu constater à la lecture des statuts publiés dans le *Journal de la Résistance* qu'à la fois l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) existait juridiquement de manière autonome par rapport à l'ANACR, mais qu'elle affirmait statutairement ses liens étroits avec elle et la communauté d'objectifs et d'orientation existant entre les deux Associations.

Avec l'ANACR, l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) partage en premier lieu les valeurs démocratiques, humanistes et patriotiques qui inspirèrent le combat des Résistants, furent le ciment de leur unité et sous-tendirent les propositions du Programme du CNR.

Avec l'ANACR, l'Association Nationale des Ami(e)s partage la même volonté de lutter contre le négationnisme et les falsifications tant de l'Histoire de la Résistance, pour tenter de la saluer, que de la collaboration, pour tenter de la réhabiliter ou de l'exonérer de ses crimes au service des nazis.

Avec l'ANACR, l'Association Nationale des Ami(e)s combat les résurgences contemporaines du fascisme, elle s'élève contre la xénophobie, le racisme.

Enfin, avec l'ANACR l'Association nationale des "Ami(e)s de la Résistance" partage la même conception du pluralisme permettant de rassembler en leur sein des antifascistes qui, dans les grands débats politiques, économiques et sociaux, se situent dans toutes les nuances de l'arc démocratique, de la gauche à la droite.

Etre "Ami(e) de la Résistance (ANACR)", c'est partager l'ensemble de ces valeurs, de ces combats, de cette conception du pluralisme qui forment la base d'adhésion aux Ami(e)s de la Résistance (ANACR), dont le respect est la condition pour en rester membre.

Cette conception même de notre pluralisme consubstantiel - explicitée en plein accord sur le fond avec la direction de l'ANACR dans le dernier *Journal de la Résistance* - nous interdit évidemment d'intervenir en tant qu'Association des Ami(e)s de la Résistance dans les batailles électorales, que ce soit nationalement, départementalement ou localement. Et ce fut une erreur - à ne pas renouveler, que nos orientations et nos statuts ne permettent pas de renouveler -, d'aller au-delà du simple rappel, à tous les acteurs du débat, de l'attachement des résistants à la sauvegarde des identités des nations, en premier de notre identité nationale, et de prendre, ici ou là, de manière fort heureusement très limitée, une position précise concernant le référendum constitutionnel européen (...). Pour autant, nous ne sommes pas désconnectés du combat démocratique et antifasciste qui fut celui des Résistants et poursuivi par l'ANACR depuis plus de 50 ans : ainsi que chacun pu le constater au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, nous avons publié un communiqué de la direction nationale des "Ami(e)s" appelant à faire barrage aux idées de haine, de racisme, de xénophobie qui, ayant totalisé quasiment 20% des voix, avaient permis à Le Pen d'être au second tour de l'élection présidentielle (...).

A l'automne dernier, comme tous les habitants de notre pays, les Résistants rassemblés dans l'ANACR, avec à leurs côtés les "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", ont été profondément émus par les graves incidents qui ont affecté de très nombreuses villes de France et leurs banlieues.

Ces incidents ont fourni à Le Pen et à ses clones un prétexte pour stigmatiser les immigrés et les populations issues de l'immigration, et appeler à des mesures discriminatoires à leur égard ; un discours qui, malheureusement, n'est pas sans avoir trouvé un écho condamnable au-delà des cercles habituels de l'extrême-droite.

Il est de notre rôle d'appeler tous les Français à se souvenir que, issus des populations coloniales du Maghreb et d'Afrique alors sous autorité française, nombreux ont été les grands parents ou arrière-grands parents de ces jeunes de banlieue aujourd'hui mis indistinctement à l'index, qui, au sein de l'Armée d'Italie et de la 1^{re} Armée française, ont, souvent au prix de leur vie, contribué à chasser de France l'occupant nazi, à restaurer la liberté dans notre pays et à affirmer sa présence parmi les vainqueurs du nazisme.

Et, face à la grave crise sociale, morale, culturelle et de la démocratie que ces événements ont révélé, nous devons à encore rappeler à l'ensemble des formations politiques, syndicats et associations démocratiques - pour la plupart, du moins les plus représentatives d'entre elles, directement issus des organisations constitutives du CNR et signataires de son Programme -, et sans faire pour autant du Programme du CNR, élaboré dans le contexte de la société, de l'économie et du monde de 1944, un catalogue de recettes toutes faites qu'il ne suffirait que de plaquer sur la réalité contemporaine, que la démarche de solidarité et de démocratie qui a inspiré les différentes mesures que le Programme du CNR a préconisées reste d'une profonde actualité ; et que nombre des mesures préconisées par le programme du CNR et mises en œuvre à la Libération par le gouvernement dirigé par le Général de Gaulle, notamment dans le domaine social, sont aujourd'hui encore perçues comme constituant des acquis, dont la remise en cause est destructurante du lien social.

C'est pourquoi nous devons appeler tous les habitants et les responsables politiques, syndicaux, associatifs de notre pays à s'inspirer des valeurs humanistes et démocratiques de la Résistance - qui sont aussi celles de la République - dans la recherche des solutions à la crise à laquelle notre pays est confronté, même s'il n'est, en aucune façon, de notre nature de prendre position en faveur de celles proposées par telle ou telle formation politique, par tel ou tel syndicat, par telle ou telle Association s'inscrivant directement dans le débat social et politique (...).

Ce qui s'est passé lors de l'occasion de la Présidentielle de 2002 et depuis a démontré de manière éclatante la nécessité de faire connaître la réalité non seulement de ce que furent le combat des Résistants et les valeurs qui les animaient, mais aussi celle des idéologies contre lesquelles ils ont lutté : le fascisme meurtrier et génocidaire, la collaboration servile et complice avec lui. C'est précisément ce qui fonde notre existence, notre combat ; alors, même que celui de nos adversaires est précisément de masquer, d'altérer ou même falsifier cette réalité historique.

Tel est le sens profond de notre bataille du 27 mai...

C'est... parce que le 27 mai symbolise un phénomène historique de première ampleur : la Résistance du peuple français sur le sol national occupé, parce que nous voulons que cet exemple et ce qu'il a significativement ancrés dans la mémoire collective nationale, que nous menons avec acharnement cette bataille pour la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai (...). [Et] Nous devons persévérer sans relâche dans notre bataille pour l'instauration d'une Journée nationale de la Résistance, le 27

mai. Une bataille qui, de plus en plus, repose sur les Ami(e)s qui ont ainsi la responsabilité première de la mener.

En effet, les difficultés rencontrées par certaines structures locales et départementales de l'ANACR pour continuer à fonctionner et agir, sont bien réelles et posent aussi aux "Ami(e)s" un problème difficile, mais qu'ils se doivent d'assumer. Dans plusieurs départements, la disparition des dirigeants départementaux de l'ANACR ou leur invalidité implique, en l'absence de Résistants disponibles pour les remplacer, que des "Ami(e)s" apportent un concours croissant dans l'animation en tout ou partie des comités de l'ANACR, pour assurer le maintien de leur activité voire même leur survie.

C'est là pour les "Ami(e)s" une vraie diffi-

culté, mais une difficulté qu'ils ne peuvent qu'affronter. Ils doivent contribuer à assurer la pérennité la plus longtemps possible des comités de l'ANACR : par devoir, parce que c'est aussi pour cela qu'ont été créés il y a 33 ans les "Ami(e)s de la Résistance", mais aussi parce que l'ANACR est, comme le disent les statuts nationaux de l'Association des "Ami(e)s", une référence identitaire, et un point d'appui. Au plan national bien sûr, mais aussi au plan départemental, car, enracinés dans la vie associative locale et départementale locale depuis plus de 50 ans, les comités de l'ANACR sont tout à la fois les porteurs de la mémoire de la Résistance dans leur région et d'une légitimité acquise auprès de la population et des autorités par ce demi-siècle de luttés pour les valeurs

ORGANES DE DIRECTION ELUS LORS DES ASSISES

DIRECTION NATIONALE

Président d'Honneur : Robert CHAMBEIRON

Secrétariat national :

Président(e)s : Simone MARIOTTE, Pierre MARTIN

Vice-président(e)s : Robert FOREAU-FENIER, Martine PETERS

Secrétaire général : Jacques VARIN

Secrétaires nationaux : Mireille MONIER-LOVIE, Jean-Paul RIFFAULT

Trésorière nationale : Nicole ZERLINE

Trésorière nationale adjointe : Christiane TARDIF

Membres :

Jean-Paul BEDOIN, Bruno CASSANAS, Michel COLAS, Sylvie DAEMS, Robert DAVID, Bernard DELAUNAY, Guy DESCHAMPS, Colette GAIDRY, Monique JOUANLANNE, Anne-Marie MONTAUDON, Brigitte MORENO, André PAYA

COMMISSION NATIONALE

Danielle AGNIAS (Yvelines), Jean ANNEQUIN (Indre), Jean-Paul BEDOIN (Dordogne), Maurice BISAULT (Loir-et-Cher), Patricia BIZARRI (Aube), Paule BLEYS (Pyrénées-Orientales), Marc BONNETAT (Creuse), Marie-Claude BOUSSARD (Nièvre), Pierrette BUSSIERES (Jura), Paul CAILLES (Haute-Savoie), Paul CALMELS (Haute-Loire), Bruno CASSANAS (Hérault), Pierrette CATUSSE (Val-d'Oise), Pierre CHEVALLIER (Pyrénées-Orientales), Michel COLAS (Seine-Saint-Denis), Danielle COLLET (Côte-d'Armor), Bruno COLLIN (Aube), Andrée COMMERCON (Saône-et-Loire), André CURCULOSSE (Landes), André CUYEU (Pyrénées-Atlantiques), Sylvie DAEMS (Nord), Jean DAVID (Côte-d'Or), Robert DAVID (Morbihan), Thierry DEBUQUOY (Nord), Jean-Paul DEGOUTTE (Loire), Bernard DELAUNAY (Corrèze), Jean-Philippe DEMAY (Yonne), Guy DESCHAMPS (Eure), Jean DUMONTEIL (Creuse), Fabienne DURAND (Val-de-Marne), Michel DUVAL (Pas-de-Calais), Andrée FAY (Gironde), Danick FLORENTIN (Hauts-de-Seine), Robert FOREAU-FENIER (Aisne), Pierre FOUILLE (Hauts-de-Seine), Anne FRIANT-MENDRÉS (Finistère), Colette GAIDRY (Haute-Saône), Marie-Louise GARCIA (Tarn-et-Garonne), Jocelyne GERVAIS (Isère), Monique JOUANLANNE (Rhône), Camille LABRUDE (Savoie), Daniel LARREGOLA (Hautes-Pyrénées), Bernard LAVILLE (Ardèche), André LEUDET (Eure), Odile MARCOU-DURET (Corrèze), Simone MARIOTTE (Saône-et-Loire), Pierre MARTIN (Côte-d'Armor), Jean MASSE (Lot-et-Garonne), Jean-Jacques MERGEM (Marne), Mireille MONIER-LOVIE (Drôme), Anne-Marie MONTAUDON (Haute-Vienne), Brigitte MORENO (Lot-et-Garonne), Rosine NASTASI (Allier), René NESLE (Var), Colette PALLARES (Libé P.T.T.), André PAYA (Bouches-du-Rhône), Robert PERRIER (Savoie), Martine PETERS (Isère), Jean-Maurice PIALEPORT (Indre-et-Loire), Grégory PICART (Pas-de-Calais), Céline PIOT (Allier), Marie-Jo PIVIER (Corrèze), Antoine POLETTI (Corse-du-Sud), Jean-Marc RAGOBERT (Nièvre), Patricia RAMON-BALDIE (Pyrénées-Orientales), Jean REBOURG (Loir-et-Cher), Jean-Paul RIFFAULT (Paris), Jean-Paul RIGOLI (Haute-Savoie), Solange RODRIGUES (Alpes-Maritimes), Dany ROUYERE-VIGNETTES (Lozère), Charles SANCET (Libé-PTT), Gérard SIMON (Savoie), Serge SOUDRY (Cher), Patricia SUSSET (Oise), Christiane TARDIF (Essonne), Serge TILLY (Côte-d'Armor), Sixte UGO-LINI (Haute-Corse), Olivier VALADE (Isère), Jacques VARIN (Paris), Anne-Marie VICTOR (Lot-et-Garonne), Michel VOLLE (Paris), Nicole ZERLINE (Oise).

COMMISSION NATIONALE DE CONTRÔLE FINANCIER

Jean CORBEAU (Pas-de-Calais), Président, Ginette AUGEL (Paris), Edgard CASTERA (Gers), Sylvie BLONDEL (Eure), Jean-Serge HOLLANDER (Paris).

N.B. La Commission Nationale et la Commission Nationale de Contrôle Financier ont été élues à l'unanimité par les délégués aux Assises Nationales. La Direction Nationale a été élue à l'unanimité moins une abstention par la Commission Nationale lors de sa première réunion tenue dans le cadre des Assises.

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

de la Résistance, pour que soit reconnue la place que la Résistance a jouée dans la Libération - et plus largement - dans l'Histoire contemporaine de notre pays. Il est donc nécessaire de tout faire pour préserver cet acquis - dont bénéficient évidemment les "Amis" - le plus longtemps possible.

En même temps les "Ami(e)s ont construit leur " Association Nationale des "Ami(e)s", car le problème n'est pas seulement de prolonger de 2, 3, 4 ou 5 ans la vie d'un comité ANACR mais d'assurer sa survie pour la décennie - et si possible sa pérennisation pour celle qui suit...

La partie du rapport du Bureau National présenté au Congrès de l'ANACR de Grenoble en octobre 2004 et qui, adoptée à l'unanimité, est devenu statutairement un texte d'orientation tant de l'ANACR que de l'Association Nationale des "Ami(e)s" [souligne qu'il est évident que se posera, dans un délai qu'il est difficile de préciser, tant il est vrai que les situations sont très différentes de département à département, le problème du rapprochement organisationnel, localement et même départementalement, des groupes d' "Ami(e)s" et des Comités de l'ANACR. D'ores et déjà, émanant d'ailleurs de responsables locaux de l'ANACR confrontés à des difficultés de fonctionnement, se dessine ici ou là une tendance en ce sens, sans doute prématurée, ou qu'il serait surtout prématuré de généraliser. Mais il est nécessaire que nous entamions la réflexion sur cette étape que le temps rendra incontournable. " Fin de citation.

Or, depuis 18 mois, le moins qu'on puisse dire est que cette incitation à la réflexion sur cette étape incontournable à laquelle nous invitait le congrès de Grenoble s'est trouvée hélas confortée par l'évolution des Comités ANACR, dont les difficultés de fonctionnement se sont accrues pour des raisons sur lesquelles il n'est pas besoin d'épiloguer dès lors que les membres de leurs directions ont en moyenne entre 80 et 85 ans, et que l'on doit prendre en compte depuis plusieurs années la disparition annuelle de 1200 à 1500 adhérents Résistants de l'ANACR...

A maintes reprises, nous avons réaffirmé la nécessité pour les "Ami(e)s" de tout faire pour aider au maintien des comités de l'ANACR. Parce que c'est une mission assignée aux "Ami(e)s" dès leur création, un devoir même, parce qu'il est important, pour la nature même de la bataille que nous menons, de préserver ces comités de l'ANACR qui ont acquis depuis plus d'un demi-siècle une expérience et une autorité incontestées, parce que l'ANACR est pour les groupes d'"Ami(e)s" une référence et un appui. Parce qu'aussi c'est le vecteur de diffusion de l'essentiel des cartes d'Ami(e)s.

Mais cela ne peut nous exonérer de nous interroger sur le rythme d'une évolution inévitable qui ne pourra que rapprocher de plus en plus intimement dans leur fonctionnement les structures de l'ANACR et des Ami(e)s, sauf à accepter de voir entrer en léthargie et disparaître peu à peu les structures de l'ANACR...

D'ores et déjà, de manière "sauvage", puis- qu'à ce jour non statutairement nationalisée, des comités locaux de l'ANACR voire départementaux, ont déposé en préfecture des statuts de Comités uniques de Résistants et "Ami(e)s de la Résistance". C'est une tendance qui s'affirme et qu'il nous faut prendre en compte.

C'est l'ensemble de ces éléments qui a conduit le Bureau National de l'ANACR, lors de sa réunion de septembre dernier, à avancer dans une réflexion dont les nouveaux éléments ont été communiqués lors du Conseil National du 5 novembre 2005, une réflexion qui - parallèlement à celle entamée sur la même question par la Direction nationale des Ami(e)s - s'est encore approfondie lors du Bureau National de l'ANACR du 1^{er} février dernier(...).



Cette réflexion, entamée au sein des directions de l'ANACR et de l'Association des Ami(e)s et qui est loin d'être achevée pour aboutir dès maintenant à des propositions concrètes à mettre en débat, tourne autour de quatre axes :

1 - Le rapprochement des deux structures est en quelque sorte biologiquement inévitable, dès lors que l'on pense nécessaire de préserver et potentialiser plus d'un demi-siècle de combat, de notoriété, d'acquis de l'ANACR. Dès lors aussi, la question du rapprochement entre les deux structures de l'ANACR et des "Ami(e)s" ne se pose pas en terme de choix mais en terme de rythme, en ayant toutefois conscience que le temps est compté.

2 - Dès maintenant - voire depuis hier - des "Ami(e)s" sont amenés - et seront amenés de plus en plus - à assumer des tâches de responsabilité et d'animation au sein des Comités ANACR. Il importe - tant pour l'intérieur que pour l'extérieur - que ce soit de plein droit et pas seulement de facto (Jury du Concours, Comités d'entente, etc.)

3 - La situation organisationnelle de l'ANACR est encore différente selon les départements, et il importe de tenir compte de ces différences, même si cette situation organisationnelle tend évidemment à s'uniformiser.



4 - La situation organisationnelle des "Ami(e)s" est elle aussi différente selon les départements : dans une cinquantaine de

départements il y a des groupes d'"Ami(e)s" organisés, dans les autres les "Ami(e)s" sont organisés directement dans l'ANACR et le problème du rapprochement organisationnel y est par définition réglé, même si des problèmes peuvent exister. De la même manière, la reconnaissance spécifique des "Ami(e)s" par les collectivités locales ou les pouvoirs publics est diverse selon les départements, il y a parfois des acquis à préserver.

La prise en compte de tous ces facteurs - qui, par définition, ne peut être, dans sa globalité et complexité, que nationale - incite les Directions nationales de l'ANACR et des "Ami(e)s" à poursuivre la réflexion avant de formuler des propositions précises à mettre en débat, notamment dans le cadre du prochain congrès de l'ANACR, car c'est en premier lieu au niveau de l'ANACR que le problème se pose, même si les "Ami(e)s" y sont d'évidence directement partie prenante.

Toutefois, l'on peut à ce stade de la réflexion dire que ces propositions s'orienteront vers la mise en place d'un processus s'étalant dans le temps mais qui d'évidence ne durera pas dix ans, parce qu'il ne pourra pas durer dix ans.

Nous allons ainsi vers l'aboutissement d'un processus commencé au Congrès de Salanches de l'ANACR en 1970, quand fut décidée la création d'une carte d'Ami(e) de la Résistance, un processus qui s'est approfondi depuis le congrès de Perpignan en 1990, lequel décida la création de groupes départementaux d'Amis, pour aboutir en 2003 à la création de

l'Association Nationale des Amis.

Nous aurions souhaité disposer de temps pour pouvoir, en nous appuyant sur les Comités départementaux de l'ANACR, mettre en place à côté d'eux des groupes d'Ami(e)s dans tous les départements où ils n'en existent pas. Malheureusement ce temps nous manque et dans plusieurs de ces départements, c'est sans attendre que les "Ami(e)s" doivent s'investir dans le fonctionnement de l'ANACR pour le maintenir ; et ce d'autant plus qu'ils n'ont pu par ailleurs se faire connaître comme groupe d'"Ami(e)s de la Résistance (ANACR)".

Toutefois, dans quelques départements cette possibilité existe et, dès lors que cela n'hypothèque pas le présent et l'avenir commun, elle n'est pas à rejeter car pouvant permettre - à l'image d'une cinquantaine de départements - de faire l'expérience de l'animation d'une Association se vouant à la transmission de la mémoire des combats et des valeurs de la Résistance (...). [Et] nous devons être conscients que c'est surtout sur nous que reposera la transmission de la mémoire authentique des milliers et des milliers de Résistants que nous avons côtoyés et côtoyons dans l'ANACR, alors même que se mettent en place, les mécanismes d'un discours sur la Résistance normalisé, aseptisé, voire tronqué quant il n'est pas falsifié.

C'est dire notre rôle : le tenir, avant toute autre préoccupation, dans le cadre des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)", c'est cela notre mission première, dans le présent et le futur.

RESOLUTION D'ORIENTATION

Réunis à Paris les 4 et 5 mars 2006, les participants aux 1^{ères} Assises nationales de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR), partageant avec l'ANACR les mêmes valeurs démocratiques, humanistes et patriotiques qui inspirèrent le combat de la Résistance contre la barbarie nazie et ceux qui dans notre pays s'en firent les complices, réaffirment leur totale solidarité avec le combat mené depuis plus de 50 ans par les Résistants rassemblés de manière pluraliste dans l'ANACR pour faire vivre ces valeurs exprimées en premier lieu par le Programme du Conseil National de la Résistance

- en luttant contre toutes les altérations et falsifications de ce que furent les motivations du combat de Résistance, contre la volonté des héritiers du pétainisme de nier ou relativiser les crimes de la collaboration, de nier le rôle des Résistants dans la lutte contre l'occupant nazi et ses complices, dans la victoire finale des peuples sur le nazisme et le fascisme
- en luttant contre toutes les résurgences des idéologies fascistes, contre la montée du racisme et de la xénophobie par le rappel - en particulier aux jeunes générations - de ce que furent les crimes commis par ces idéologies lorsqu'elles furent au pouvoir, rappel participant pleinement à leur formation citoyenne.
- en faisant connaître au plus grand nombre le contenu du Programme du Conseil National de la Résistance et les valeurs qui l'inspirèrent.

Avec l'ANACR, les "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" réaffirment leur attachement à l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance sous la présidence de Jean Moulin.

Ce jour-là, ou durant le jour ouvrable le plus proche, parallèlement aux cérémonies qui seraient organisées, une information sur la Résistance, son combat et ses valeurs serait faite dans des établissements scolaires, des conférences, débats, expositions, projections de films sur la Résistance seraient organisés dans les foyers socioculturels, les foyers ruraux, les Maisons de Jeunes et de la Culture, les halls de mairie, les locaux culturels des Comités d'entreprise, etc.

La Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, formerait ainsi avec la Journée Nationale commémorant le 18 juin l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat, et avec la Journée Nationale de la Déportation, un ensemble commémoratif du combat et du sacrifice de ceux qui s'élèveront contre l'occupation de notre pays et la barbarie nazie.

Les Assises Nationales des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" appellent tous les groupes locaux et départementaux



d'"Ami(e)" à poursuivre conjointement à l'action des comités ANACR les démarches auprès des élus locaux, régionaux et nationaux pour qu'ils s'associent à notre demande d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai.

Les Assises Nationales des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" appellent tous les groupes d'"Ami(e)s" à dénoncer sans relâche toutes les manifestations de résurgence des idéologies fascistes, toutes les entreprises négationnistes, en s'adressant systématiquement aux médias pour faire connaître et partager leur message au plus grand nombre.

Les "Ami(e)s de la Résistance(ANACR)" réaffirment leur volonté de poursuivre avec les Résistants rassemblés dans l'ANACR le combat antifasciste et de mémoire que mènent les comités de l'ANACR, dans l'esprit du pluralisme de la Résistance et dans le respect de celui de leurs adhérents, en apportant à ces comités - à chaque fois que nécessaire et souhaité - toute l'aide dont ils auraient besoin pour poursuivre leur action. Ils réaffirment leur volonté de renforcer étroitement dans l'action commune la coopération entre les structures locales, départementales et nationale des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" et de l'ANACR, dont le congrès, convoqué à Limoges les 27, 28 et 29 octobre 2006 sera - c'est le vœu des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" - sans nul doute une manifestation éclatante, permettant ainsi d'assurer la pérennité de la lutte menée par l'ANACR depuis sa création pour maintenir vivants les idéaux de la Résistance.

Paris, le 5 mars 2006

N.B. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité

POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RESISTANCE, LE 27 MAI

Les 10 400 Ami(e)s de la Résistance (ANACR), par la voix de leurs délégués réunis en Assises nationales à Paris les 4 et 5 mars 2006, tiennent à réaffirmer solennellement, notamment auprès des plus hautes autorités de la République, leur souhait d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, date anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance le 27 mai 1943 par et sous la présidence de Jean Moulin.

Soixante-et-un ans après la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale, l'ineffable marche du temps vient affaiblir la voix de ceux qui, de multiples manières, firent volontairement le choix essentiel de refuser de subir le joug barbare et liberticide de l'occupant hitlérien et de ses complices de Vichy.

Or, le message humaniste, démocratique et patriotique de la Résistance, avec les valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité dont il est porteur, reste d'une profonde actualité dans un monde en crise, est à donner en exemple aux jeunes générations à la recherche de repères citoyens et de raisons d'espérer.

C'est pour en assurer la pérennité, qu'avec l'ANACR, l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) demande l'inscription dans le calendrier de la République d'une Journée nationale de la Résistance non chôme, temps fort de la mémoire dans les établissements scolaires, journée nationale d'hommage à ceux qui, allant souvent jusqu'au sacrifice de leur vie, ont permis à la France de retrouver sa liberté et d'y restaurer la démocratie.

La Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, commémorant ce rassemblement voulu par le général de Gaulle de toutes les formes et forces de la Résistance (Mouvements, réseaux, partis et syndicats clandestins), rassemblement qui, en se plaçant sous son autorité, lui donna la légitimité pour affirmer la place de la France parmi les Nations alliées, formerait, avec la Journée Nationale commémorant, le 18 juin, l'Appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, et la Journée Nationale de la Déportation, un ensemble mémoriel dédié à ceux qui combattirent, souffrirent et tombèrent pour la Liberté et la dignité humaine, jusqu'à la victoire finale sur le nazisme, le 8 mai 1945.

La Flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre dans la mémoire des peuples et dans la vérité de l'Histoire.

Cet appel a vocation à être à diffusé

Dans notre prochain numéro, nous publierons les textes de la résolution sur la Transmission de la mémoire, ainsi que le texte des articles modifiés des Statuts.

Par ailleurs est disponible un DVD d'1h37, présentant des extraits des travaux (ouverture, rapports, débats, séance de clôture).

Commandes à la Direction Nationale, 79 rue Saint-Blaise, 75020 Paris, au prix de 20 € (+ 4 €, si demande d'envoi recommandé) ; chèque à l'ordre de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR).

Puissent les historiens que nous évoquons dans l'éditorial de notre précédent journal, prendre tout à fait conscience de ce que permettrait l'abrogation des lois relatives à la négation, voire à l'apologie des crimes de guerre et contre l'humanité.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

AVEYRON

Depuis le 24 mars 2006, la Maison Départementale de la Mémoire et de la Déportation de la Résistance et de la Citoyenneté est ouverte place Jean-Jaurès à Aubin, dans un lieu chargé d'histoire : vivait là le responsable de la Milice pour tout l'Ouest Aveyron et c'est là qu'il fut exécuté par la Résistance.

Les travaux de remise en état de cette maison, offerte par la mairie d'Aubin, ont été réalisés par la Communauté des communes du Bassin de Decazeville-Aubin grâce à des subventions et financements divers (Région, Ministère de l'Intérieur, Dotation du développement Rural, Département et Communauté de Communes).

A l'initiative de L'ANACR et de la FNDIRP a été créée l'Association Mémoire Départementale Résistance, Déportation, Citoyenneté afin d'assurer la mise en place et le fonctionnement de ce lieu de mémoire. Depuis cette date, se sont succédées les équipes pour affiner la conception, la mise en œuvre du projet et l'installation de la salle sur trois niveaux.

Le rez-de-chaussée est consacré à l'Histoire de la Résistance, plus particulièrement en Aveyron, le 1^{er} étage, consacré à la déportation pourra accueillir des expositions temporaires, le 2^{ème} sera un lieu de rencontres, conférences, débats...

La Maison sera ouverte à tous les samedis de 15 à 18 h et sur rendez-vous pour les groupes et les scolaires (05 65 63 19 16 ou 05 65 29 64 16).

GERS

L'Anac de Gers et l'Association départementale des "Ami(e)s" se sont réunies le 22 avril en Assemblée Générale à Jégun, avec la participation de Jacques Varin, représentant la Direction nationale.

Après les souhaits de bienvenue de M. Auguste Mothe, maire de Jégun, le Président départemental René Goussi, après avoir rendu hommage aux disparus depuis le 16 avril 2005, pour lesquels il demanda une minute de recueillement, s'être félicité du nombre de participants à l'Assemblée générale, et regretté le départ du secrétaire Guy Pichot, lut le rapport d'activité avant de présenter les projets pour l'année 2006 qui s'avance, voire pour 2007.

Puis le trésorier, Jean Cousturier, fit le compte rendu financier faisant état d'un bilan. A l'unanimité, les deux rapports furent émis. A l'unanimité, tant le conseil d'administration que le bureau furent renouvelés, avec pour présidents d'honneur Lucienne Castéra et Jean Laborde, pour président actif René Goussi, Pierre Baque, vice-président, Monique Lamarque, secrétaire, Jean Cousturier, trésorier, Yvon Euzière, trésorier-adjoint, Marcel Garros et André Troquereau, porte-drapeaux. Puis fut adoptée une motion en faveur de l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai ; motion qui sera transmise au Préfet du Gers.

Président départemental des "Ami(e)s", Edgard Castéra, après avoir rappelé l'origine et la mission des "Ami(e)s" de la Résistance, souligna la confiance et la compréhension réciproque caractérisant les relations de l'ANACR et des "Ami(e)s" du Gers. Il mit l'accent sur le travail de mémoire, important en particulier dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la déportation, dont il fait partie du Jury départemental. En partenariat notamment avec l'ONAC, plusieurs manifestations de mémoire ont été offertes aux Gersois ; des projets sont en cours de finalisation ou d'élaboration.

Il revient à Jacques Varin de conclure les travaux en rappelant, en cette année de congrès national, l'importance des efforts à développer pour créer les meilleures conditions de la pérennisation de l'ANACR et de son combat pour les valeurs de la Résistance, ce qui ne peut que passer par le renforcement des "Ami(e)s" de la Résistance, par leur action spécifique et par leur apport au fonctionnement des comités de l'ANACR, locaux mais aussi départementaux.

Le Chant des Partisans et la Marseillaise clôturèrent la fin des travaux et l'hommage rendu aux martyrs de la Résistance par le dépôt d'une gerbe au Monument aux morts.

Puis à l'apéritif offert par la municipalité succéda le repas fraternel.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Plus d'une centaine de Résistants et "Ami(e)s" de la Résistance (ANACR) ont tenu congrès le 8 avril dernier à la Maison du Combattant en présence notamment de M. Michel Fabre, directeur départemental de l'ONAC, représentant M. le Préfet, de Mme Sylvie Andrieux, députée, représentant le Président du Conseil régional, de MM. Serge Andreoni, représentant M. le Président du Conseil général, Moscati, adjoint au maire de Marseille, Caminale, chef des services déconcentrés au ministère des Anciens Combattants, de M. le capitaine de frégate Barnes, représentant le général Gouverneur militaire de Marseille, de Mme Michèle Amadéi, conseillère au cabinet du maire de Marseille, de M. Jules Sebastianelli.

La Direction nationale de l'ANACR était représentée par Jean Thouvenin, vice-président national.

Les travaux furent ouverts par Cyprien Pilliol, doyen d'âge et président d'honneur, qui se félicita de l'audience de l'ANACR et dit sa confiance dans la continuité de la mémoire et des valeurs de la Résistance. Puis le président départemental, Jean-Paul Marcadet, fit observer une minute de silence à la mémoire des disparus.

Ange-François Mattéi, secrétaire général départemental, présenta le rapport d'activité qui fut adopté à l'unanimité, comme le fut le rapport financier du trésorier Auguste Fossati, après que le vérificateur aux comptes Serge Tamburini eut donné quibus. Puis Auguste Fossati donna lecture d'une Résolution sur les droits, d'une autre consacrée à la Mémoire de l'histoire et des valeurs de la Résistance, ainsi que d'une motion demandant l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, votées à l'unanimité. De même fut unanime l'élection du comité directeur intégrant tous les présidents de comités locaux.

Dans son intervention, Jean Thouvenin, après avoir évoqué les principaux aspects de l'action de l'ANACR, notamment dans le domaine de la mémoire et contre le négationnisme, s'attacha à expliciter la démarche initiée au congrès de Grenoble et qui doit s'approfondir à celui de Limoges, sur la base d'une réflexion conduisant à prendre les dispositions facilitant le rapprochement inéluctable des deux structures de l'ANACR et des "Ami(e)s", au rythme des nécessités s'affirmant de manière diversifiée tant sur les plans local et départemental que national.

L'Assemblée se consacra ensuite à l'examen de l'activité des "Ami(e)s", dont le Rapport fut présenté par leur vice-président départemental, Claude Berthe. Après que le rapport financier de Marcelle Paya, ayant reçu quibus du vérificateur aux comptes Michel Taroff, a été adopté à l'unanimité moins une abstention, André Paya, Président départemental, donna lecture de la motion des Ami(e)s qui recueillit elle aussi une approbation unanime. Suivit l'élection du Comité directeur départemental des "Ami(e)s".

La dernière partie de la matinée fut consacrée à la présentation et au vote des rapports moraux de Jean-Paul Marcadet, pour l'ANACR, et d'André Paya, pour les "Ami(e)s", ainsi qu'à la lecture des résolutions et motions précédemment adoptées, puis la parole fut donnée aux invités.

M. François Moscati rappela le rôle de la Résistance à Marseille et le prix que la ville attache à sa mémoire, affirmant l'engagement de son maire en faveur de la création d'un Musée de la Résistance à Marseille, M. Serge Andreoni, félicita Jean-Paul Marcadet et André Paya pour leur investissement dans le travail de mémoire, souligna que le siège des "Ami(e)s" est à Berre, ville qui ne leur ménage pas son soutien, et lut le message du Président du Conseil Général, Jean-Noël Guérini, M. Michel Fabre, transmit l'assurance de l'attention que M. Christian Frémont, Préfet de la Région P.A.C.A., porte à l'activité de l'ANACR et de l'Association des "Ami(e)s", et souligna l'importance du travail de mémoire, que concrétise notamment le Concours de la Résistance qu'il importe de préserver, et assura de la présence de l'ONAC aux côtés des Résistants concernant l'édification d'un musée à Marseille.

Le Chant des Partisans clôtura les travaux, auxquels succédèrent vin d'honneur et repas fraternel.

LOIR-ET-CHER

Plus de 60 Résistants et Ami(e)s de la Résistance se sont réunis le 2 avril dernier à Onzain, sous la présidence de Simone Conan, vice-présidente nationale, et de Pierre Lefèvre, tous deux coprésidents départementaux. On remarquait aussi la présence de Cécile Rol-Tanguy, membre du Comité d'Honneur national et membre de l'ANACR du Loir-et-Cher, de Mmes Raymond Radlé, Conseillère générale, et Jacqueline Joly, adjointe au maire.

Maurice Bisault, secrétaire départemental de l'ANACR et Jean Rebourg, président des "Ami(e)s", évoquèrent tout à la fois les activités des deux associations sœurs en direction de la population et plus particulièrement des scolaires (cérémonies, travail de mémoire, concours de la résistance, etc.) et les efforts de restructuration et de revitalisation des comités locaux, éprouvés par les conséquences inexorables du temps qui s'écoule quant au nombre des Résistants, ce qui souligne l'importance du rôle des "Ami(e)s".

En partenariat, l'ANACR, la FNDIRP et l'AFMD, vont organiser du 26 au 28 août un voyage, offert aux 24 lauréats du Concours mais ouvert à tous sur les lieux de mémoire (Oradour, Maillé...)

Représentant la Direction nationale, Jacques Varin s'attacha à réaffirmer la totale communauté d'orientations et d'objectifs entre l'ANACR et les Ami(e)s de la Résistance (ANACR), le pluralisme qui est le leur et découle de celui de la Résistance, et la nécessité de "dénoncer les faussificateurs et les négationnistes" en mettant en valeur le rôle historique de la Résistance. Cette bataille de la mémoire étant indissociable de celle pour l'instauration d'une Journée nationale de la Résistance, le 27 mai.

Après la cérémonie d'hommage aux martyrs de la Résistance, les congressistes de retrouvèrent pour le repas fraternel.

DEUX-SEVRES - CHARENTES

Le 16 octobre dernier, à l'initiative du Comité de Sauzé-Vaussais de l'ANACR et en coopération avec la municipalité, les Résistants et "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)" ont célébré le 60^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme. Cette manifestation du souvenir, animée par la fanfare du "Réveil ruffécois", était structurée en deux cérémonies.

La première, au cimetière, fut le moment de l'hommage à des Résistants morts au combat - Abel Billy, Compagnon de la Libération, les frères Prat, Olivier Boussiquet... - et à des chefs de maquis : Armand Rivaud, des FTP du groupe Jean-Paul, les frères Tabourdeau, des FTP du groupe "Le Docteur".

Lors de la seconde cérémonie, le maire, M. Michel Heurtebise, le président du Comité local de l'ANACR, René Auvin et le conseiller général Dorick Barillot rendirent un vibrant hommage aux Résistants, dont nombre firent le sacrifice de leur vie pour la liberté et l'indépendance de la France.

Particulièrement émouvante fut la lecture et le commentaire de lettres de fusillés par M. Claude Morillon, président d'honneur de l'Association régionale Poitou-Charentes de l'Association des Professeurs d'histoire-géographie, et par Aurélie Pignoux et Tristan Clouzeau, élèves de 3^{ème}, ainsi que par Brenda Barillot, élève de 5^{ème}, du collège Anne-Frank de Sauzé-Vaussais. Lecture suivie de la magistrale interprétation du Chant des Partisans par Louis Nieul, vice-président du comité local de l'ANACR et ancien maquisard.

Parmi la foule imposante des participants, citons la présence de M. Jean-Charles Verdier, directeur départemental de l'O.N.A.C., du colonel Pothier, délégué général du Souvenir français, du major Bernard Giraudeau, commandant le poste de secours des sapeurs-pompiers, de l'adjudant Bouny, commandant la brigade de gendarmerie, ainsi que de nombreux représentants des associations du monde combattant, de la résistance et de la Déportation, accompagnés d'une cinquantaine de porte-drapeaux.

HAUTE-SAVOIE

Plus de 80 délégués, dont une trentaine d'"Ami(e)s de la Résistance", ont participé au congrès départemental de l'ANACR, qui s'est tenu à Bonneville le 23 avril dernier en présence notamment du député-maire de Bonneville, M. Martial Saddier, de Melle Falconnet, directrice de l'ODAC, du Colonel Huot, président de l'UDAC, et avec la participation de Simone Mariotte, coprésidente nationale des "Ami(e)s" représentant la Direction Nationale de l'ANACR.

Lors de la séance, présidée par Hervé Thiébaut, le rapport moral fut présenté par le président départemental, Robert Lacroix, qui mit en évidence la nécessité du travail de mémoire et les difficultés rencontrées par l'ANACR pour l'assurer, ce qui souligne l'importance du rôle des "Ami(e)s". D'autant plus que les faussificateurs ne désarment pas : sur Internet est mis en ligne un ouvrage avec le chapitre interdit par jugement !

Le Musée de Bonneville - rapporta Constant Paisant - est en bonne voie de restructuration, avec le soutien de la ville et du Conseil général ; lequel s'implique aussi, sous le contrôle de l'Inspection académique, dans l'organisation du Concours de la Résistance (au jury duquel participent 3 "Ami(e)s") et dans l'édition d'un CD-Rom sur la Résistance en Haute-Savoie ; ce qui n'est pas sans nécessiter une réflexion sur la place respective dans le travail de mémoire des Pouvoirs publics, des instances éducatives et des associations de mémoire dont le rôle doit être préservé.

Jean-Paul Rigoli, Président des "Ami(e)s", évoqua l'action des Ami(e)s, leur rôle pour assurer le maintien de l'activité de l'ANACR et conséquemment la nécessité d'inverser une évolution négative des effectifs départementaux ; les bureaux de l'ANACR et des "Ami(e)s" tiennent des réunions communes et les deux associations sont partenaires dans les actions telles l'accueil annuel de 80 classes sur le plateau des Glières, l'organisation du marathon des Glières avec prise de parole sur la Résistance, etc.

Maurice Detraz présenta le rapport financier - positif - concernant l'ANACR et le Trait d'union, sur lequel Francis Baulet avait rapporté et qui nécessite que les "Ami(e)s" prennent une part plus importante dans sa rédaction.

Au nom du Bureau National, Simone Mariotte rappela la bataille que mène l'ANACR pour obtenir l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, se félicitant du pas important qu'a constitué la décision de faire du 18 juin une Journée nationale commémorant l'appel historique du Général de Gaulle. Après avoir évoqué les récentes assises nationales des "Ami(e)s de la Résistance" tenues à Paris début mars, elle développa plusieurs aspects de la réflexion entamée en vue du congrès de Limoges concernant le rapprochement des structures de l'ANACR et des "Ami(e)s".

Les congressistes entendirent aussi les interventions de M. le député-maire et de Mme la directrice de l'ODAC qui prononça le discours final avant que la séance ne soit levée après l'interprétation a cappella du Chant des partisans par Mme Rossi.

Une cérémonie du souvenir se déroula ensuite au Monument aux Morts puis à la stèle du Lieutenant Jacques Lalande, chef de l'A.S. de Bonneville.

ISERE

Après le Guillon et Pravaz, c'est le LE-PAR, qui a reçu en février dernier deux membres du Bureau cantonal de l'ANACR Les Abrets-Pont de Beauvoisin, Bernard Bellemir, président, et André Boissieux, secrétaire, tous deux responsables et guides au Musée de la Résistance de Pont, qui reçoit de très nombreux scolaires.

Accueillis par un professeur d'histoire, ils eurent à répondre aux questions fort pertinentes d'une douzaine d'élèves préparant le baccalauréat, questions portant notamment sur la situation de la jeunesse sous l'Occupation.

A l'issue de cette passionnante rencontre, tous, élèves, professeur et résistants convinrent de se retrouver au Musée qui, peu après sa réouverture en mars, reçut le 12 avril, accompagnés de leurs professeurs, 18 élèves de la Maison rurale de Saint-André-le-Gaz, qui se dirigèrent ensuite vers le site tragique de la Maison d'Izieux.

VAR

1100 écoliers des villages du Centre et Haut-Var, accompagnés et encadrés par 400 enseignants et parents, ont participé à l'initiative de "Union Sportive de l'Enseignement Primaire" (USEP), qui les a conduits dans le Massif du Bessillon sur les traces des maquisards du camp Battaglia qui, le 27 Juillet 1944, ne purent atteindre le haut de la gorge de Vallauri, car à 200 mètres du sommet, ils furent pris sous le feu meurtrier d'armes automatiques ils furent blessés et achevés par les soldats nazis. De ce groupe de huit hommes, seul, grâce à la chance et à sa connaissance des combats rapprochés, survécut André Salvetti dit "Taccade", hélas absent car retenu par la maladie à son domicile.

Les jeunes scolaires et leurs accompagnants furent reçus à la stèle des Maquisards par le comité ANACR du Bessillon. En l'absence d'André Salvetti, Laurent Bertina, Georges Rampin, René Clérian et Max Dauphin, vice-président du Comité du Bessillon, ont raconté et expliqué aux jeunes très attentifs ce qui s'était passé lors de cette journée du 27 juillet sur les versants du massif du Bessillon.

De 10h 00 à 13h00, par groupes, enseignants et parents se sont succédés devant les panneaux de notre exposition installée à cet effet. Ce qui suscita parmi les jeunes de nombreuses questions très pertinentes.

Au cours de cette journée enrichissante, les élèves ont aussi découvert l'apiculture, avec M. Béguin, la flore, avec Mme Bienvenue, l'archéologie avec M. Michel, l'escalade avec le club Alpin du Bessillon, etc. Pour la sécurité de tous étaient présents les pompiers, la gendarmerie, l'ONF, les CCFF, la police rurale de Cotignac et de Pontevès.

L'après midi, tous se retrouvèrent pour le verre de l'amitié sur le parking du monastère Saint-Joseph, en présence de M. Michel Jean, président de l'USEP, de M. Denis Boucher, inspecteur de l'Éducation nationale, de M. Trabuc artisan principal de cette journée, de M. Philippe Dautaz Conseiller pédagogique, de Jean-Louis Aléna, maire de Carcès et Conseiller Général, de représentants de la mairie de Cotignac.

Une belle journée, au succès de laquelle le Comité du Bessillon de l'ANACR est fier d'avoir contribué en faisant aussi un moment de ce devoir de mémoire qui nous tient tant à cœur.

CÔTE-D'OR

Le comité local de l'ANACR s'est réuni le 31 mars dernier à l'Hôtel des Négociants de Seurre. Précédant cette rencontre, un hommage avait été rendu, au cimetière municipal à André Rouxel, secrétaire du comité récemment disparu, ainsi qu'à Ernest Stacchetti, alias Roman, et M. Maurice Chevalier, tous deux décédés en 2003. Étaient présents Paulette Asmus, Jean David et Patrick Mony, respectivement présidente, secrétaire et porte-drapeau de l'ANACR départementale.

Après le bilan des activités de l'année écoulée et le rapport sur la situation financière, le point a été fait sur les actions en cours et la participation aux prochaines cérémonies dont celle du 30 avril prochain, journée du souvenir des Déportés à Seurre.

Six jeunes du Collège Dinot, candidats au concours national de la Résistance et de la Déportation purent rencontrer des membres de l'association et M. Gilles Hennequin, qui leur apportèrent un éclairage supplémentaire dans la préparation de leur épreuve sur le thème "Résistance et monde rural".

Le président du comité local interviendra une nouvelle fois auprès de la municipalité pour que la plaque de rue portant le nom et la qualité de M. Roger Josselin qui, âgé de 22 ans, fut le seul résistant du canton déporté à Auschwitz, qui ne revint pas, soit enfin installée dans le lotissement de la Renardière, comme l'avait souhaité sa famille.

L'Association forme le vœu que cette cérémonie puisse se tenir en cette période du souvenir des déportés et d'anniversaire de la création du CNR le 27 mai 1943.

NIEVRE

Dans le cadre du Concours de la Résistance, le lycée professionnel Pierre-Chevenard a reçu à nouveau cette année d'anciens Résistants qui ont témoigné sur cette période de l'Occupation, à la fois sombre et glorieuse de notre histoire.

Avec leur professeur, Mme Claudiane Jacquemin (elle-même fille de résistant de la région de la Charité), les élèves de 1ère bac pro vente-commerce, participant au Concours 2006 sur le thème "Monde rural et Résistance", ont recueilli les souvenirs de M. Yves Pasquier, alias Zidor, réfractaire à l'Armée allemande et à l'armée d'Extrême-Orient, patriote national Maquis, de Jack Moisy, membre du Bureau national de l'ANACR, ancien du Front national clandestin, qui s'attacha à restituer le contexte d'une France coupée en deux, dans laquelle les Résistants devaient s'appuyer sur le monde rural, de M. Roland Dubois, fils de Résistante déportée, qui s'attacha à souligner les risques liés aux transports d'armes, à la fabrication de faux papiers, à la récupération des parachutages...

Jean-Marc Ragobert, président des Amis(e)s de la Résistance (ANACR) de la Nièvre et coprésident départemental associé de l'ANACR, apporta aussi beaucoup à la discussion par ses connaissances sur la Résistance dans le département.

FINISTÈRE

L'Assemblée générale annuelle de l'ANACR de Plobannaec-Lesconil s'est tenue le 5 février.

Après l'instant de recueillement à la mémoire des disparus, le président Jean-Louis Le Pape évoqua les participations aux différentes cérémonies : 8 mai, 27 mai, en l'honneur de la création du CNR et 18 juin, en celui du sacrifice des fusillés de la Torche.

Trésorier-secrétaire, Edgar De Bortoli, rendit compte de son entrevue avec le maire de Pont-l'Abbé, afin de lui demander que soit donné à des rues le nom de deux grands résistants finistériens : Raymond Folgoas-Guillou, native de la capitale bigoudène, et le colonel Henri Rol-Tanguy, de Morlaix ; demande reçue très favorablement.

Après qu'ait été rappelé la tenue fin octobre à Limoges du congrès national de l'ANACR, et que la cérémonie des fusillés à Lesconil aura lieu le 17 juin, le bureau fut réuni : président d'honneur : Colette Noll, président : Jean-Louis Le Pape ; vice-président : Sébastien Nédélec ; secrétaire-trésorier : Edgar de Bortoli ; membres : Vincent Delunardo et Gérard Volant.

GARD

L'ANACR du Gard – qui compte 75 adhérents – a réuni son congrès départemental le 9 mars 2006 à Nîmes.

Dans son rapport moral, le président départemental, Jean Dolezon, souligna l'importance de l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, en faveur de laquelle tous les élus du Gard contactés se sont prononcés.

L'avenir de l'ANACR du Gard a été la première préoccupation, le nombre de "Ami(e)s" du Gard – 21 – étant insuffisant de l'avis de tous, et les difficultés pour en recruter de manière durable étant réelles.

Pour autant, l'ANACR du Gard participe aux nombreux hommages aux martyrs gardois de la Résistance, la vice-présidente départementale, Jacqueline Vigne, est secrétaire de l'organisation du concours et secrétaire du Jury départemental. Cette année, près de 1200 collégiens et lycéens ainsi qu'une quarantaine de CM1 – CM2 ont été rencontrés, et les membres de l'ANACR reçoivent de nombreux élèves de 1^{ère} et de terminales dans le cadre de leurs T.P.E. en même temps que sont maintenus des contacts fructueux avec des professeurs d'histoire.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

René MONTEREMAL (Ardèche)

Né en 1914, fils d'agriculteurs, René Montermal était devenu instituteur en 1934, et avait adhéré aux Jeunesses communistes en 1932 à l'Ecole normale. Après son service militaire, de 1936 à 1937, il connaît, avec son épouse Gergette, institutrice, plusieurs affectations. Mobilisé en septembre 1939, il sera envoyé en Lorraine et échappera à la captivité. Muté en septembre 1941 à Saint-Barthélemy-le-Plain, c'est là que tous deux développeront leur activité résistante dans le cadre du Front National dont René deviendra le responsable du Secteur de Tournon, éditant tracts, papillons et journaux clandestins (*Le Partisan*, *Front national*...). Echappant de peu le 2 mars 1944 à l'exécution par les Allemands, suite à une dénonciation, ils doivent passer à la clandestinité. René va alors devenir responsable régional Drôme-Ardèche du F.N. Après la Guerre, nommé enseignant au Teil en 1950, René Montermal deviendra maire adjoint de sa cité puis maire, de 1953 à 1965. Elu en 1974 membre du Conseil National de l'ANACR au congrès du Havre, il le sera en 1976 au congrès de Grenoble au Bureau National, dont il sera membre jusqu'en 1994, avant d'en devenir membre honoraire jusqu'à sa disparition.

Yvette CHARBONNIER (Hauts-de-Seine)

Décédée à 83 ans, Yvette Charbonnier était entrée dans la Résistance en 1942 sous le nom de "Lacaze". Elle était la liaison du groupe "Lumière" dans la banlieue Ouest de Paris (R7), sous les ordres de Louis Meunier (alias "Carpeaux"), responsable de ce secteur, abattu par un officier SS en août 1944. A la Libération, elle participa à la barricade du Pont de Chatou. Elle s'engagea ensuite dans l'Armée de l'Air. Elle était titulaire des Croix de CVR, du Combattant 1939-45, de la Médaille de la Libération.

Marcel PONCET (Corrèze)

Résistant en Haute-Vienne dès 1941, Marcel Poncet ("Frédo") occupa des responsabilités à l'état Major interrégional des FTP, menant son combat de résistant en Haute-Vienne, Lozère, Gard, Corrèze. Une stèle a été érigée en l'honneur de l'action libération des Résistants de Tulle à laquelle il participa. Nommé lieutenant-colonel FFI lors des combats de la Libération, il était titulaire des Croix du Combattant et de C.V.R.

Pierre CHARLES (Vienne)

Disparu à l'âge de 86 ans, Pierre Charles ("Le Grand Charles"), coprésident de l'ANACR de la Vienne et président départemental de la coordination des Associations de Résistance, s'était, dès 1940, illustré par des actes de Résistance, aidant notamment des familles juives à passer la ligne de démarcation. En 1943, il mit en place une filière d'évasion pour les requis du S.T.O. et entra dans un maquis FTP. Il était Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de guerre 39/45, du T.R.N.

Jean RICORD (Var)

Agent P1 du réseau Gallia-Kasanga, officier de police, il réalisa des faux papiers pour les prisonniers de guerre évadés, pour les Alsaciens-Lorrains et les Juifs fuyant la Gestapo et les forces de Vichy. Il était titulaire des Croix de Guerre avec étoile de bronze au titre de la Résistance et de CVR.

Angelo BALDISSERA, Albert SANTUCCI (Var)

Disparu dans sa 88^{ème} année, Angelo Baldissera ("Rabot", "Gino" dans la Résistance), évadé d'Allemagne, intégré dans le groupe local de la Résistance contribua à son arrivée à Lavaur à constituer un groupe de combat avec 12 hommes sous ses ordres. Il participa à des actions de formation militaire, à la constitution de dépôts d'armes, à la diffusion de journaux clandestins et à de nombreuses missions de liaison. Il était titulaire de nombreuses décorations dont les Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, de CVR, de Combattant volontaire 39-45, la médaille des Evadés.

Albert Santucci, né en 1912, se distingua pendant la campagne de France, puis en Algérie, avant d'être parachuté en Haute-Savoie, prenant une part importante à la Libération de la région. Chef de bataillon au régiment de la Maurienne, unité FTPF, il dirigera de nombreuses opérations de sabotage et d'embuscades sous le nom de guerre de "Stanislas Duplan". Il quittera l'armée en juillet 1945 avec le grade de lieutenant-colonel. Cité à l'ordre de l'armée avec attribution de Croix de Guerre étoile d'argent et palme, il était titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de CVR.

Lucienne BODEREAU (Sarthe)

Agent de liaison pendant les années 1943 et 1944, Lucienne BoderEAU entreposa chez elle des explosifs et du matériel anti-allemand, et les achemina de Noyon-sur-Sarthe au Mans. Elle était titulaire de la croix de CVR.

Jean LONGHI (Nièvre)

Né en 1911 en Corse, Jean Longhi arrive avec sa famille à Vincennes avant 1914. Entré dans la vie active en 1929, il devient dessinateur à la Cartoucherie de Vincennes. Après avoir perdu son emploi et repris des études, il devient ingénieur en 1934 à Colombes, milite à la CGT et adhère au parti communiste. En 1937, il part en Espagne, où il prend la direction d'un atelier de fabrication de pistolets-mitrailleurs pour l'armée républicaine. Après la défaite de 1940, il rejoindra à l'automne l'Organisation Spéciale du Parti communiste puis en 1941 le Front National. En octobre 1941, il quitte Paris avec Paul Bernard pour le Morvan. Le 22 novembre 1942, il organise la réception du 1^{er} parachutage allié dans le Morvan, dans la Forêt-au-Duc, dans l'Yonne. Au printemps 1943, Jean Longhi et Paul Bernard ("Camille") gagnent la Nièvre où ils vont fonder l'un des premiers maquis du Morvan, le maquis "Camille". En novembre 1943, devenu "Grandjean", il est nommé par le Service National Maquis responsable des maquis F.F.I. de la Nièvre. Après le débarquement du 6 juin, il contribue à mettre en place un service de santé des maquis, et à la conclusion, le 9 août 1944, des accords d'Ourox qui unifient les FTP et les FFI, atout précieux lors des combats de la Libération (Crux-la-Ville...). Nommé chef de bataillon, commandant, il est démobilisé le 8 mai 1945 et reprend son métier d'ingénieur. Retraité dans le Morvan en 1978, il se consacre à la mémoire de la Résistance, président et animant plusieurs associations (Amicale "Camille", ARORM, ARORNI...). Jean Longhi était Commandeur de la Légion d'Honneur.

Antoine MAESTRATI (Essonne)

Incorporé à l'âge de 20 ans au 5^{ème} rgdt du Génie en novembre 1939, Antoine Maestrati, disparu en janvier 2006, fut démobilisé à Issore après la défaite le 20 août 1940. A l'automne 1940, il rejoint l'Organisation Spéciale (O.S.) du Parti communiste clandestin, qui sera une des composantes des futurs FTPF, assumant des fonctions de recruteur et d'organisateur militaire en Région parisienne. De 1941 à 1943, il participera à de nombreuses actions de sabotage ainsi qu'à de nombreux coups de mains contre l'ennemi. En juin 1944, avec le grade de capitaine, il est affecté à l'état-major régional FFI, sous le commandement direct du colonel Rol-Tanguy, participant aux combats de la Libération de Paris, Joinville, Nogent, Le Perreux, Chelles, Blanc-Mesnil... Ayant souscrit le 9 octobre 1944 un engagement pour la durée de la Guerre, intégré lieutenant d'active le 1^{er} juin 1945, il effectue des stages de cadres et de perfectionnement d'officiers avant de connaître plusieurs affectations (Dijon, Versailles et au Sénégal). Démobilisé à sa demande, il est rayé des contrôles de l'armée active le 31 mai 1949 et sera promu capitaine de réserve le 31 mai 1953. Il sera par la suite directeur de production cinématographique. Nommé secrétaire de la Commission Nationale de la Médaille de la Résistance française par décret présidentiel en 1992, il sera, par un autre décret, nommé en 1996 membre de la Commission Nationale Consultative de la Résistance. Membre et responsable de nombreuses associations du monde combattant, il était Officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre National du Mérite, titulaire des Croix de Guerre 39-45, du Combattant, de CVR, de Combattant Volontaire 39-45, de la Médaille de la Résistance, de la Médaille commémorative 39-45.

Yvon ANSQUER (Finistère)

Décédé à 87 ans, Yvon Ansquer, de Pont-Croix était membre du bureau de l'A.N.A.C.R. d'Audierne et du Cap-Sizun Faisant partie de la compagnie Surcouf de Pont-Croix, il participa à de nombreuses actions : parachutage de Mahalon, combat sanglant de Lesven qui se solda par 30 morts et 223 prisonniers du côté allemand, les FFI ayant 12 tués, libération d'Audierne le 20 septembre 1944... Puis Yvon Ansquer rejoignit la marine de la France libérée et réintégra les sous-marins.

Jean-Louis MILLET (Val-de-Marne)

Adhérent de l'ANACR de Bonneuil-sur-Marne, Jean-Louis Millet, disparu à l'âge de 93 ans, était fils de tué de la guerre 14/18. Engagé volontaire en 1940 il entra dans la Résistance et était titulaire de la Croix de CVR.

Dr. PAZIAUD, Louis ESCURAT (Puy-de-Dôme)

Chirurgien à Riom, le Dr Paziaud soigna les jeunes maquisards blessés, les soustrayant aux recherches des nazis et des miliciens. Son courageux comportement lui valut d'être nommé à la présidence du Comité de Libération de Riom en août 1944.

Louis Ecurat avait participé au sein de la 9^{ème} C^{aux} combats du Mont Mouchet en juin 1944. Il fit partie des FFI de Haute-Lozère, sous les ordres du sous-lieutenant "Fredo". Il était titulaire des Croix du combattant et de CVR.

ATTENTATS TELEVISES CONTRE LE CINEMA DE QUALITE ET CONTRE L'HISTOIRE

La télévision n'est certes pas le cinéma, spectacle collectif, mais, spectacle d'intérieur, elle est aussi faite d'images animées et lui est donc apparentée.

Ne trouvant que bien rarement ses lois spécifiques, elle fait donc grand usage de films. Jamais, ou presque, de l'énorme richesse du muet : l'éclatante rétrospective des grands burlesques américains, de Charlot à Harry Langdon n'est passée qu'il y a une trentaine d'années ; quelques privilèges ont seuls pu revoir l'un des "monstres sacrés" de l'époque, le grand acteur Mosjoukine et l'on attend toujours le "Napoléon" d'Abel Gance, restauré (à l'usage de quels coffres-forts ?) et dont ne me reste que le souvenir d'une projection de quartier quand j'avais dix ou onze ans.

Mais ne sombrons pas dans la critique cinématographique (bien que son créateur, Léon Moussinac, fut membre de notre A.N.A.C.R.). Parlons de la façon dont sont présentés à la télévision les films auxquels nous prêtons la plus grande attention parce que contribuant à propager la mémoire collective sur ce que nous avons vécu. Il est peu de projections totalement intactes.

Le célèbre "Charlot" sur le triomphe nazi en Allemagne : "Le Dictateur" - que nous n'avons vu qu'après la guerre - a été passé à la télévision avec une coupure : les S.A. qui, n'ayant pas trouvé le petit coiffeur juif, détruisent... le buste-postiche qui orne sa vitrine. Bénin ? Peut-être. A la même époque (1939) Jean Renoir sortait un chef-d'œuvre : "La Règle du Jeu" ; on y voyait un vieux général revenir d'une grande chasse mondaine qui avait été un véritable carnage. Apercevant un écureuil encore vivant, il entre en transes et n'a de cesse qu'il l'ait tué. "Atteinte au moral de la Nation", dit M. Daulad, qui interdit le film alors qu'un an après Munich nous attendions la guerre qui nous mettrait dans la situation de l'écureuil ! Plus de 50 ans après, la télévision a coupé cette scène !

Quand fut mis au programme "Le dernier métro", le film avait été amputé d'une scène importante : le sabotage par un journaliste collaborateur et délateur - Labreux - d'une représentation théâtrale : arrivée en retard, chahut, invectives... parce que le propriétaire (recherché en vain) est juif. Détail, n'est-ce pas ? Pauvre Truffaut !

Mais René Clément a subi plus dure-

ment encore la mutilation de "Paris brûle-t-il ?". Le début du film est respecté : von Choltitz, convoqué au P.C. de Hitler, y reçoit l'ordre de détruire Paris. Scène plausible, toute en langue allemande, sous-titrée. Mais à partir de là tout le monde parle français : les Allemands entre eux comme les Américains entre eux ! Les scènes grotesques s'accumulent. Bornons-nous à citer les principales : le commandant Cocteau-Gallois, choisi par Rol pour en fait "aller chercher les Alliés" en raison de sa maîtrise parfaite de la langue anglaise, est interrogé par toute une équipe d'officiers supérieurs ou généraux américains qui tous parlent parfaitement notre langue. En français le dramatique dialogue Parodi - von Choltitz ; et c'est en français que von Choltitz annonce à Speidel, au téléphone, que toutes les cloches des églises de Paris sonnent pour saluer la libération de la capitale ! Qui sera assez naïf pour croire que cela s'est passé ainsi ? L'auteur de cette initiative qui prend les téléspectateurs pour des ignorants du dernier degré ou qui a la flemme de faire taper des sous-titres en français !

Pour tous les publics un tel procédé casse toute impression de vérité, brise toute illusion de reconstitution historique. Mais le comble du ridicule, du scandale, est douloureusement battu dans la scène qui reconstitue le départ de Pantin du dernier train de déportés. Un gradé nazi lance en français un coup de gueule vers le flot des prisonniers massés sur le quai : qui parmi eux parle allemand ? Un déporté se présente et reçoit l'ordre allemand en français : Traduis ! Puis le nazi se met à aboyer en français les châtiements promis aux indisciplinés. Et l'interprète "traduit" phrase par phrase ! "Il dit que..." "il annonce que..."

Si à ce moment n'intervenait pas le meurtre d'un déporté, on oserait presque rire.

Ou plutôt non : il conviendrait de hurler contre un attentat télévisé dont sont victimes la culture, la mémoire, l'Histoire, les générations qui nous suivent. Le C.S.A. n'a-t-il rien à dire ?

C. F.B.

1 - Celui-là même qui, pour avoir provoqué Jean Marais, en reçut sous l'Occupation et dans la rue une correction tellement implacable... qu'il se tut !

LES 7 POLICIERS DE NANCY

Le 20 février, France 2 a présenté un téléfilm consacré à 7 policiers de Nancy qui, en juillet 1942, ont averti des Juifs de leur ville qu'une grande rafle se préparait contre eux. Résultat : les nazis comptaient raffer 350 à 400 personnes. Ils n'en trouvèrent qu'une vingtaine. Ayant retrouvé, peu avant sa mort, le policier, nommé Pierre Marie, le cinéaste Patrick Volson reconstitua l'affaire avec lui. S'étant étonné que jusqu'alors cette action, dont son propre père avait bénéficié, fut demeurée inconnue, Patrick Volson s'entendit répondre par Pierre Marie : "On avait dérobé". Cette réplique nous rappelle évidemment les confidences faites par des anciens de la Préfecture de Police de Paris, dont l'Amicale adhère à l'A.N.A.C.R., qui de diverses façons, étaient écartés de tout avancement et quelquefois même de la Police au prétexte qu'ils avaient dérobé au commandement collaborateur et que leur nouvel encadrement pouvait à bon droit les penser capables de lui dérobé à lui !

Ce fut le sort du chef de l'un des réseaux résistants de la Préfecture de Police, largement décoré, mis en situation de retrait très anticipée et qui ne fut par exemple - c'était une évidence - jamais appelé à jouer le rôle le plus mince dans l'action que la justice et ses auxiliaires ne déploierent qu'avec une lenteur accablante et une mansuétude qui nous fut douloureuse contre les agents de l'ennemi et du maréchal félon.

Mais il était bon que les 7 de Nancy soient salués par cette œuvre même tardive. Ils ont contribué au résultat que caractérise Maître Karsfeld père : les deux tiers des Juifs de France ont échappé à la répression et au génocide grâce à la solidarité française, comprenant un nombre limité mais qui avait droit à un hommage particulier, de membres de la magistrature ou de la police qui firent passer leur honneur et leur sens de l'humanité avant les ordres de Pétain ou Bousquet ou Papon ou Oberg et autres.

LIVRES • REVUES • LIVRES

ROBES NOIRES, ANNEES SOMBRES

par Liora Israël

Le comportement de nombreux juristes pendant l'Occupation a souvent été évoqué et dénoncé à juste titre, car il n'y a pas que les tribunaux militaires allemands qui condamnerent. Les exceptions, dans l'appareil de la justice soumis à l'autorité de Pétain, ne furent pas fort nombreuses. Nous avons plusieurs fois rappelé que, lorsque tous les magistrats reçurent l'ordre de prêter serment au "Maréchal", un seul refusa catégoriquement, le Président Paul Didier, qui bien sûr passa en clandestinité et dont il nous faut bien constater que la carrière ne fut pas précisément accélérée après la Libération, non plus que celle des quelques autres de ses semblables qui refusèrent de siéger dans les Cours Spéciales. Un livre vient à juste titre faire un inventaire manifestement rigoureux de la partie de la magistrature qui fit, sous l'Occupation, passer son honneur avant sa carrière. Il rappelle à juste titre René Parodi, torturé, retrouvé mort dans sa cellule en avril 1942 et fait à titre posthume Compagnon de la Libération. Les professeurs de droit René Cassin, compagnon de la première heure du Général de Gaulle, François de Menthon et Pierre-Henri Teitgen, artisans de la formation de groupements de Résistance. L'ouvrage cite également des attitudes retardatrices qui sauvèrent des résistants, certains magistrats rectifiant positivement et de façon efficace leur première attitude conformiste. Les avocats résistants, tels que Marcel Willard, et le "Front National des Juristes" ne furent pas étrangers à cette évolution. L'ordre des avocats, rappelons-le, fut collectivement décoré de la Croix de Guerre en 1945.

Et comment ne pas souligner à juste titre, comme le fait l'auteur, que deux fondateurs de l'actuel Syndicat de la Magistrature, Pierre Lyon-Caen et Claude Parodi, étaient les fils de magistrats, (dont le premier que nous avons nommé), victimes du nazisme et de ses complices vichystes. (Fayard. 28 €)

LE CAMP DE GURS

Par Claude Laharie

Le camp de Gurs, dans la région d'Oloron Sainte-Marie fait l'objet d'une récente monographie qui rappelle à bon droit sa création dès avril 1939, par conséquent par les autorités françaises pour y interner des combattants de l'armée gouvernementale espagnole, accueillie à la frontière par des troupes rebelles franquistes et ne pouvant avoir de salut qu'en passant en France. Particulièrement nombreux furent les soldats républicains et réfugiés espagnols qui le firent après la chute de la Catalogne. Mais, dès le mois de mai, dès l'Armistice, le pseudo gouvernement de Vichy y internait quantités d'indésirables parmi lesquels on note des antinazis allemands et... français. On estime à 20.000 le nombre des internés qui en furent dirigés vers la déportation. Après la Victoire, il accueillit des prisonniers allemands et des Français condamnés pour faits de collaboration. Ce petit livre, dû à Claude Laharie, vient combler une information sur un camp relativement peu connu de l'opinion française.

(Editions Atlantica, 2005, 10 €
18 allée M. Politzer, 64200 - Bayonne.)

DE LA GUERRE D'ESPAGNE... AU CAMP DE GURS

ANACR des Landes

La Revue de la Résistance, revue trimestrielle publiée par l'ANACR des Landes, vient de publier, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la Guerre d'Espagne un numéro spécial qui n'est pas seulement motivé par une proximité géographique ou des affinités culturelles, mais parce que, ainsi que cela a souvent été écrit, c'est sur le Front des Asturies, dans les Faubourgs de Madrid ou sur les rives de l'Ebre que se déroulèrent les premières grandes batailles qui opposèrent antifascistes de tous pays et de toutes opinions à Hitler, Mussolini et leur protégé Franco, prélude à l'embarquement de la Seconde Guerre mondiale.

La Revue retrace le sort des Espagnols au début des années 30, souligne l'immense espérance "soulevée parmi eux par la victoire du "Frente Popular" en 1936, la montée du fascisme et l'insurrection liberticide et antirépublicaine des généraux franquistes, l'engagement des divisions fascistes italiennes à leurs côtés, l'appui de la Légion Condor envoyée par Hitler et le crime de Guernica dont elle se rendit coupable tandis que les démocraties prênaient la non-intervention.

Face à eux, l'armée républicaine espagnole et les Brigades internationales dans leurs rangs dont plusieurs pages retracent l'épopée : Rol-Tanguy, Malraux et bien d'autres.

Surclassée militairement, la République espagnole va être écrasée et les Républicains vont connaître les camps ; franquistes mais aussi français : Argelès, Saint-Cyprien, le Vernet et Gurs, sinistre lieu "inauguré" par les Républicains espagnols mais dont la Revue retrace l'utilisation répressive qui en sera faite par Vichy pendant les années noires de l'Occupation.

Et puis, bien sûr, la Revue s'attache à montrer le rôle des "brigadistes" français et celui des réfugiés Républicains espagnols - dont les "Guérilleros" - dans la Résistance française. Revue de la Résistance, N° Spécial, 180 pages très illustrées, 13 € + 3,5 € de port. Chez J. Ooghe, avenue de l'Espérance 40140 - Soustons

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x =
Par 10, l'unité : 20 € x =

DVD (60 minutes)

L'unité : 28 € x =
Par 10, l'unité : 25 € x =

Total : €

Franco de port

Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS - chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France 11 €
Etranger 13 €
Abonnement de soutien 25 €
Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Incoor Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60